Objectifs généraux du cours et attentes du professe

1. Objectifs généraux

L'objectif des apprentissages en 6e année est de remobiliser l'ensemble des acquis des années précédentes et d'observer les enjeux liés à l'accès des populations aux fonctions du territoire et à sa gestion. C'est à travers l'angle de la géographie urbaine que nous allons aborder cette thématique. En effet, les espaces urbains sont une manifestation indéniable de l'influence de l'homme sur son territoire et de l'aménagement qui en résulte. Nous verrons que ces espaces peuvent être dédiés à des fonctions et activités diverses (in/formelles, exportation de matières premières, production de produits finis, innovation & technologies, distribution/logistique...)

2. <u>Démarche géographique</u>

En tant que science, la géographie applique une démarche raisonnée :

- L'observation de l'espace : être apte à considérer un espace et à le décrire.
- La **compréhension** de l'espace : percevoir les mécanismes naturels, sociaux ou économiques présents dans un espace et en structurer les liens.
- L'explication de l'espace : développer un esprit critique face au fonctionnement d'un territoire-société et rechercher à l'optimaliser par des adaptations structurelles.

Ces 3 points constituent la base de l'approche scientifique. Plus précisément en géographie, cette démarche se traduit par les compétences disciplinaires suivantes :

- Traiter des informations issues de différents documents (cartes, graphiques, croquis, tableaux, textes,...) en appliquant notamment le changement d'échelle.
- Mette en relation des informations, en s'interrogeant sur les causes et les conséquences d'un problème, mais aussi sur son impact et la manière dont il évolue (initiation à la pensée systémique)
- **Mobiliser des savoirs**, des modèles, des théories, pour y confronter des informations et formuler une explication et/ou une réponse simple face à cette situation-problème.

Vous l'avez compris ; pour atteindre ces objectifs, des savoirs et savoirs-faire seront nécessaires. Il me semble également indispensable de vous rappeler qu'un certain savoir-être est primordiale au bon déroulement du cours

3. Comportement en classe

Votre apprentissage et votre progression durant l'année passent par le respect du travail de votre professeur, et de vos condisciples. Votre professeur s'engage pour sa part également à respecter votre travail.

Ce respect passe par plusieurs règles de travail en communauté qu'il convient de suivre :

- prise de parole organisée. La classe est un espace de travail dans lequel le calme doit prévaloir pour permettre à chacun(e) de se concentrer. Par ailleurs, la classe est également un espace où la prise de parole est encouragée, pour poser une question de compréhension ou apporter un élément en rapport avec le cours. Afin de respecter la parole des autres, vous demanderez la parole en levant simplement la main.
- attitude bienveillante. La classe comme espace d'apprentissage est un lieu où il est important de se tromper. On apprend, et les autres apprennent également, beaucoup de nos erreurs. L'erreur ne doit donc pas être moquée.
- attitude pro-active et responsabilité. Vous êtes les premiers(ères) bénéficiaires de votre apprentissage, mais également les premiers(ères) responsables. On attend de vous une attitude pro-active dans le suivi de vos notes de cours, de vos journaux de classe et de vos travaux. Lors de toute absence au cours (même justifiée), vous devez vous mettre en ordre, c'est-à-dire compléter vos notes et contacter le professeur pour réaliser l'évaluation ou le travail manquant. Tant que vous n'entreprenez aucune démarche, la note pour l'évaluation/travail concerné(e) est zéro.

Le respect de ces quelques règles et un bon comportement général en classe sont valorisés via une note de participation sur chaque période équivalent à 1 point sur la période. Vous commencez chaque période avec un bonus d'1 point. En cas de non-respect des règles, de vos condisciples, ou du professeur, des points pourront être retirés (maximum -2 points sur la période) via un système de questions aléatoires sur la géographie (type Trivial Poursuite) pour conserver un aspect pédagogique à la sanction.

4. Prise de note

Le syllabus et son support power point reprennent des documents à analyser, des pistes de réflexion et des explications sur les sujets abordés au cours. Vous devez considérer ces documents comme une base de départ qu'il faudra compléter par des notes lors des leçons en classe. Il est donc important de se mettre en ordre en cas d'absence en communiquant avec vos condisciples.

5. Evaluations

Elles s'inscrivent dans la stricte application du règlement scolaire de l'établissement, notamment au niveau des absences et de leurs conséquences. (cfr. Point 3)

Elles ne prennent pas en compte de manière directe l'orthographe mais restent cependant soumises à un niveau acceptable (les s et nt !) <u>ET</u> à une présentation propre et soignée : le non-respect de ces dernières contraintes peut conduire à l'arrêt de la correction et à une cotation sur le corrigé fait.

Elles interdisent toute tricherie manifeste qui se traduit par un 0 automatique pour l'ensemble de l'épreuve.

Pratiquement, l'évaluation de votre progression et de votre acquisition de la démarche géographique et des objectifs généraux prendra les formes suivantes :

En cours d'année :

- interrogations écrites non planifiées qui porteront toujours sur la matière vue au cours précédent. Il est donc important de se mettre en ordre et de pratiquer une étude continue de la matière. Au cas où un test porte sur une matière plus élaborée, il est annoncé préalablement et la matière est clairement délimitée.
- travaux et présentations à réaliser en classe et/ou à domicile, seul ou en groupe.

Ces évaluations¹ comportent une partie formative de manière à pouvoir vérifier le niveau d'étude et une partie certificative pour mesurer la capacité d'intégration acquise.

Il y aura au minimum 2 notes par période. La note globale de chaque période peut être influencée par votre participation en classe (cfr. Point 3).

En décembre et en juin :

• examen écrit, récapitulatif de l'ensemble des concepts vus pendant l'année.

¹ Toutes ces évaluations seront systématiquement corrigées en classe de manière collective. L'étudiant pourra y exercer son droit d'interrogation pour mieux comprendre la validité de sa cotation. Si nécessaire, un site internet avec un formulaire de contact, est également à sa disposition où l'étudiant peut à tout moment poser des questions au professeur. (www.castellano-geographie.weebly.com)

6. Critères de réussite

Les notes transcrites au bulletin rendent compte du niveau atteint par l'étudiant.

En formatif:

- A = intégration sans lacune des connaissances au processus de compréhension
- B = intégration avec lacunes mineures de connaissances au processus de compréhension
- C = souci cognitif handicapant le processus de compréhension (note explicative mise au bulletin
- D = absence aux épreuves

En certificatif:

- 1. R : assimilation des démarches attestant d'un bon niveau de compréhension
- 2. R-: en bonne voie d'assimilation des démarches laissant encore apparaître quelques soucis de compréhension.
- 3. E : soucis majeurs d'assimilation des démarches empêchant un niveau suffisant de compréhension (note explicative mise au bulletin)

7. Matériel utile

- Un cahier ou une farde avec feuilles A4 quadrillées de préférence.
- De quoi écrire : stylo, bic, crayon
- De quoi mesurer et calculer : équerre, calculatrice

8. Matières abordées

- 1. L'explosion urbaine dans le monde : il s'agit, à partir de l'observation d'inégalités spatiales au niveau socioéconomique au sein ou entre des territoires, de décrire ces disparités spatiales et identifier des composantes de l'espace qui peuvent être mises en lien avec ces inégalités.
- 2. L'archipel mégalopolitain: il s'agit, à partir de l'observation de la manière dont une fonction est assurée à l'échelle d'un territoire (extraction, production, conception). De décrire la répartition de cette fonction, son accessibilité pour les populations concernées pour apprécier soit des besoins en termes d'aménagements ou juger de la pertinence d'un aménagement.
- 3. L'urbanisation des origines à nos jours : il s'agit, à partir de l'observation d'un aménagement à un endroit donné, de décrire comment cet aménagement s'inscrit dans l'espace, compte tenu des atouts et des contraintes de celui-ci.
- 4. La hiérarchie urbaine : il s'agit, à partir d'un modèle spatial donné (Thiessen, Reilly), de comparer un cas donné pour en évaluer l'appartenance (ou les limites du modèle).
- + En cours d'année, une ouverture d'esprit à l'actualité nationale et à une connaissance de la cartographie mondiale.